



Collège Jean Des Barres
50 rue de la râperie 77178 OISSERY
Tel : 01.60.01.09.00 ce.0771912k@ac-creteil.fr
www.college-jeandesbarres.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A L'ENTRÉE EN 6^{ÈME} ANNÉE SCOLAIRE 20.../20...

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : Prénom : Sexe : F M
Né(e) le : ... / ... / ... à (ville) : code postal :
nationalité : vit chez :

Photo
récente

Scolarité :

Date d'entrée dans l'établissement : ... / ... / ... classe : doublement : oui non
Régime : demi-pensionnaire externe

Choix langue vivante obligatoire : LV1 : Anglais Allemand bilingue

Scolarité l'année précédente :

Nom de l'établissement : public privé
Ville : Code postal : Académie :

RESPONSABLE LEGAL 1

Financier :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

① Téléphone domicile : ① Téléphone Portable :

① Téléphone Travail : @ courriel :@.....

Situation emploi : occupe un emploi sans emploi Pré-retraite, retraite autre :

Profession :

Autorise la communication de votre adresse mail aux associations de parents : oui non

RESPONSABLE LEGAL 2

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

① Téléphone domicile : ① Téléphone Portable :

① Téléphone Travail : @ courriel :@.....

Situation emploi : occupe un emploi sans emploi Pré-retraite, retraite autre :

Profession :

Autorise la communication de votre adresse mail aux associations de parents : oui non

Nombre d'enfants à charge : Nombre d'enfant scolarisé de la 6^{ème} à la terminale :

① Téléphone Travail :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE * :

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève :** mère père autre :

Civilité :

Nom de famille :

Nom d'usage : **Prénom :**

Adresse :

.....

Code Postal : **Commune :**

Profession :

@ Courriel :

☎ mobile : **☎ domicile :**

☎ travail :

J'accepte de communiquer mon adresse postale et électronique aux associations de parents d'élèves : oui non

*La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

** Le *Lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (tante, oncle, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aise Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent)

AUTRE PERSONNE A CONTACTER :

Lien avec l'élève¹ :

Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : **Prénom :**

☎ mobile : **☎ domicile :**

☎ travail :

(1 Le *Lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grands-parents), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (tante, oncle, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aise Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent)

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

La photographie scolaire aura lieu le jour de la rentrée de votre enfant.

Je soussigné(e) : Nom, prénom

Représentant légal de l'élève :, en classe de

autorise n'autorise pas

Mon enfant à participer à la photographie scolaire (photos du groupe classe et photos individuelles) organisée par le Foyer Socio-Educatif du collège de la rentrée de septembre 2021.

Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux) :

ELEVES A BESOIN PARTICULIERS

Si votre enfant a des besoins éducatifs particuliers, il a peut-être bénéficié, dans sa scolarité, de certains dispositifs. Pour en assurer la continuité, merci de nous les indiquer.

a bénéficié, l'année dernière dans l'établissement scolaire :

d'un PPRE

d'un P.A.P.

d'un P.A.I. (merci de contacter l'infirmière du collège si vous en désirez un pour cette année)

de droits ouverts auprès de la MDPH Pour : un ordinateur un accompagnement AESH autre

EN CAS D'URGENCE INFIRMERIE

En cas d'urgence :

Un avis médical sera demandé au centre 15 (SAMU) qui décidera de la prise en charge la plus adaptée en fonction de l'urgence médicale (ambulance privée ou sapeurs-pompiers ou le SAMU).

Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Dans tous les cas, les frais occasionnés (transport et soins) seront à la charge de la famille.

Le numéro de sécurité sociale sous lequel l'enfant est couvert est à donner aux services médicaux pour la prise en charge du tiers payant. :

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Vous pouvez joindre dès la rentrée le service infirmerie de l'établissement au 01.60.01.09.00

Nous vous rappelons que :

- Tous les certificats médicaux originaux (aucune photocopie ne sera acceptée) sont à rapporter à l'infirmerie (régime alimentaire)*
- Les médicaments doivent être déposés et pris à l'infirmerie avec le double de l'ordonnance.*
- Tout accident pendant les heures du Collège est à déclarer dans les 48 heures.*

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

Voir au dos les pièces à fournir

Documents à remplir et à rapporter lors de l'inscription

1 fiche de renseignements complétée et signée (coller une photo récente)

1 fiche infirmerie : (coller une photo récente)

« Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière de l'établissement. »

1 fiche d'inscription à la cantine complétée et signée.

Documents à fournir à rapporter lors de l'inscription

1 photocopie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, eau ,gaz ou électricité)

1 photocopie du livret de famille (ou des livrets de famille si famille recomposée)

1 photocopie du justificatif de garde pour les parents divorcés ou séparés

Attestation d'assurance scolaire obligatoire (à remettre à la rentrée au professeur principal)